



## Conseil de sécurité

Distr.  
GENERALE

S/23334  
31 décembre 1991  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL CONCERNANT LES POUVOIRS  
DES REPRESENTANTS ET REPRESENTANTS ADJOINTS ET SUPPLEANTS  
DES MEMBRES DU CONSEIL DE SECURITE ELUS POUR LA PERIODE  
1992-1993

A sa 32<sup>e</sup> séance, le 16 octobre 1991, l'Assemblée générale a élu le Cap-Vert, la Hongrie, le Japon, le Maroc et le Venezuela membres non permanents du Conseil de sécurité pour un mandat de deux ans, commençant le 1<sup>er</sup> janvier 1992.

Conformément à l'article 15 du règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, le Secrétaire général tient à signaler que, eu égard à la représentation des membres du Conseil de sécurité élus pour la période 1992-1993, il a reçu les communications ci-après :

Cap-Vert : Pouvoirs signés le 22 octobre 1991 par le Ministre des affaires étrangères du Cap-Vert indiquant que M. José Luis Jesus a été nommé représentant, M. José Eduardo Barbosa, représentant adjoint et MM. José A. F. Duarte et Carlos Pereira, représentants suppléants du Cap-Vert au Conseil de sécurité.

De l'avis du Secrétaire général, ces pouvoirs sont en bonne et due forme.

Hongrie : Pouvoirs signés le 1<sup>er</sup> novembre 1991 par le Ministre des affaires étrangères de la Hongrie, indiquant que M. André Erdős a été nommé représentant, M. Iván Budai, représentant adjoint et MM. Zoltán Szedlacsó et László Molnár, représentants suppléants de la Hongrie au Conseil de sécurité.

De l'avis du Secrétaire général, ces pouvoirs sont en bonne et due forme.

Japon : Pouvoirs signés le 19 novembre 1991 par le Ministre des affaires étrangères du Japon, indiquant que M. Yoshio Hatano a été nommé représentant, M. Katsumi Sezaki, représentant adjoint et MM. Takashi Kiya et Toshinori Shigeie, représentants suppléants du Japon au Conseil de sécurité.

De l'avis du Secrétaire général, ces pouvoirs sont en bonne et due forme.

Maroc : Pouvoirs signés le 4 décembre 1991 par le Ministre d'Etat aux affaires étrangères et à la coopération du Maroc, indiquant que M. Ahmed Snoussi a été nommé représentant, M. Mohamed Benjeloun Touimi, représentant adjoint et M. Abdelouahab Bellouki et Mlle Raja Ghannam, représentants suppléants du Maroc au Conseil de sécurité.

De l'avis du Secrétaire général, ces pouvoirs sont en bonne et due forme.

Venezuela : Pouvoirs signés le 20 novembre 1991 par le Ministre des affaires étrangères du Venezuela, indiquant que M. Diego Arria a été nommé représentant et M. Victor Rodríguez représentant adjoint du Venezuela au Conseil de sécurité.

De l'avis du Secrétaire général, ces pouvoirs sont en bonne et due forme.

-----